

Lycée – Collège
Pierre de Coubertin
Av. Pierre de Coubertin
66120 FONT-ROMEUE ODEILLO VIA
☎ : 04 68 30 83 00
☎ : 04 68 30 83 05
Ce.0660057d@ac-montpellier.fr
<http://www.lycee-fontromeu.com>



CITE SCOLAIRE PIERRE DE COUBERTIN

FONT ROMEU



SECTION SPORTIVE : SKI ALPIN



REGLEMENT INTERIEUR

Historique

La section sportive Ski Alpin est une structure d'entraînement qui a été ouverte en 1968 au Lycée climatique et Sportif Pierre de Coubertin à Font-Romeu.

EFFECTIF 2018/2019

6°: 8 élèves 3° : 5 élèves
 5°: 8 élèves 2° : 3 élèves
 4° : 6 élèves 1° T°: 1 élèves
 STAPS : 3 élèves

Objectifs

L'objectif de cette section sportive et de ce centre régional est **d'offrir** à des jeunes skieurs les **conditions de scolarisation** telles, qu'elles leur assurent une poursuite normale de leurs études secondaires et les meilleures chances d'obtenir des diplômes les sanctionnant, tout en permettant l'organisation d'un **entraînement physique** adapté à la pratique sportive de haut niveau et la **participation aux compétitions**.

Recrutement

1) Caractéristiques du Ski Etudes :

La section Sport-étude de Font-Romeu et le centre régional regroupent les élèves skieurs participant à des compétitions de niveau secteur, régional, national et international (championnats de France et International). **Pour postuler Cf Fiche : critères d'admission.**

2) Dossier :

Sur le plan scolaire : les candidats doivent communiquer les bulletins scolaires de l'établissement d'origine et la décision du conseil de classe concernant le passage en classe supérieure. Une commission scolaire étudie ce dossier pour le recrutement et donne, ou pas son accord.

Sur le plan sportif : l'Entraîneur et le Président du club, fournissent une attestation de niveau technique du candidat mentionnant le classement points et le classement au championnat de sa catégorie d'âge. (Cf fiche à remplir par l'encadrement technique et tableau critères de sélections en annexe).

Sur le plan médical : examen complet fourni par un centre médico sportif.

La sélection sportive sera effectuée par l'équipe d'entraîneurs du sport-études suite aux résultats sportifs de la saison, aux tests physiques ainsi que la motivation des candidats.

L'élève de Ski-Etudes est un élève comme les autres, et à ce titre, le programme scolaire officiel et le nombre d'heures d'enseignement général sont scrupuleusement respectés. En hiver, trois ½ journées sont consacrées au ski par semaine. Le reste de l'année 8 à 10 heures hebdomadaires de préparation physique sont au programme en fonction des niveaux de classe. Des cours de rattrapage sont organisés pour palier aux départs en stages ou en compétitions.

Relation avec les clubs d'origine

La section Sport-Etude n'est pas un club mais une structure d'enseignement et d'entraînement sportif.

Chaque coureur continue d'appartenir à son club d'origine où il prend sa licence F.F.S.

Les skieurs peuvent être à la charge de leur club ou comité Départemental ou Régional pour des stages ou des courses pendant le temps scolaire **après avis et validation des responsables sport-études UNIQUEMENT.**

Encadrement

La responsabilité administrative, pédagogique et sportive de la section sport-étude est confiée à un professeur d'Education Physique, titulaire d'un brevet d'Etat Ski alpin .Il est assisté de plusieurs éducateurs sportifs titulaires du brevet d'Etat 1^{er} ou 2nd degré ski alpin.

Financement

Le fonctionnement de la section est assuré :

- par une participation financière des familles dont le **montant est fixé en fin d'année scolaire pour l'année suivante et révisable chaque année** (750€ pour 2018/2019)
- par le Comité Départemental de Ski, le Comité régional Pyrénées EST, ainsi que des partenaires : Altiservice, le Conseil Régional, les Neiges Catalanes...